

Supplément au n° 37 de **traits urbains**, le mensuel opérationnel des acteurs du développement et du renouvellement urbains (ne peut être vendu séparément)

L'actualité des agences d'urbanisme

# traits d'agences

**Annick Mattighello** : que respire le territoire !  
**Nathan Starkman** : l'innovation, métier des agences



**La culture  
et le patrimoine  
dans la ville**

**printemps 2010**



## EDITORIAL\_

## traits d'agences printemps 2010

### En bref

- Vers une ambition partagée pour le bassin parisien
- La région Scarpe Artois se dote d'un InterSCoT
- Orly-Rungis se cherche une identité
- Le Grand Paris en débat au Havre, le 4 mai 2010
- Un G10 pour structurer les villes de l'est du bassin parisien
- Centre Essonne Seine Orge rafle la mise
- Les publications
- Les mouvements

### Dossier

## Les agences dynamisent la culture et le patrimoine dans la ville

- Comment le label « capitale européenne de la culture » renforce l'attractivité du territoire
- Quand Nancy marie culture et urbanisme...
- Candidatures Unesco : les agences de Reims et Besançon à la manœuvre
- Besançon : la protection et la valorisation du patrimoine intégrés au projet urbain
- Paysages de Champagne : la nouvelle conscience du patrimoine
- Saint-Etienne : Le Corbusier, entre protection et adaptation
- La base sous-marine de Saint-Nazaire, une expérience patrimoniale sans précédent
- À Dunkerque, cap sur le « pays d'art et d'histoire »
- La valorisation du patrimoine industriel, un enjeu majeur pour le Creillois

### Portraits

- Annick Mattighello
- Nathan Starkman

(Photo de couverture : SEM de la citadelle de Besançon)

# LA CULTURE, LE CINQUIÈME PILIER DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

3  
3  
3  
5  
5  
5  
4  
6  
7



**On prête à Jean Monnet, le père de l'Europe, la formule fameuse : « si c'était à refaire, je commencerais par la culture »...**

La culture est en effet au cœur des valeurs européennes, et c'est sans doute dans les villes qu'elle a laissé les traces les plus tangibles, chaque génération apportant sa pierre à l'édifice commun. La culture, ce n'est toutefois pas seulement

des bâtiments, des monuments ou des quartiers. Ce sont aussi des idées, des productions intellectuelles, des modes de vie... Avec l'environnement, l'économie, la solidarité, la gouvernance, la culture constitue le cinquième pilier du développement durable. Exprimant la capacité créative d'un territoire, elle tisse du lien social et elle offre un puissant levier de développement et de formation...

Les agences d'urbanisme travaillent depuis des années sur les projets culturels de leurs territoires. Certains de ces projets sont très liés à la mise en valeur des monuments historiques ou des ensembles urbains traditionnels. D'autres s'intéressent au patrimoine industriel. D'autres encore réactivent des « représentations » et des mémoires collectives. D'autres enfin s'attachent aux cultures d'aujourd'hui et aux événements et aux lieux qui les mettent en scène. Ancienne ou actuelle, concrète ou virtuelle, la culture enrichit et fédère. On en trouvera de nombreuses illustrations dans ce numéro de « traits d'agences ».

*André Rossinot, Président de la FNAU*

- 10
- 11
- 12
- 13 **Traits d'agences**, l'actualité des agences d'urbanisme, supplément au n° 37 de Traits urbains, le mensuel opérationnel des acteurs du développement et du renouvellement urbains (ne peut être vendu séparément). • Editeur : L'Agence Innovapresse - Sarl au capital de 38 000 € - 1, place Boieldieu - 75002 Paris - Tél. : 01 48 24 08 97 - Fax : 01 42 47 00 76 - www.innovapresse.com - RCS Paris B 301 652 988 - ISSN : 1776-9604 - Commission paritaire : 0208 T 87608 • Directeur de la publication : Christian Coustal • Traits d'agences est réalisé en partenariat avec la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme : 1, rue de Narbonne 75007 Paris - Tél. 33 (0)1 45 49 32 50 - www.fnau.org •
- 14 **Comité éditorial** : Marcel BELLIOU, Sébastien DEBEAUMONT, Michel ROUGET, Marie-Christine VATOV •
- 15 **Ont participé à ce numéro** : Vincent FOUCHIER, Florian SOULARD, Alain VANNEUFVILLE, Philippe MONTILLET, Christine CLATOT, Anne-Véronique VERNARDET, Priscilla PIERRE, Michel ROUGET, Elodie GENESTE, Sébastien LEGRAND, Christian BRUNNER, Amandine CRÉPIN, Guillaume SODEZZA, Sophie MINSSART, Pascale MONTÉFIORE, Thomas WERQUIN et Claire AGOSTINI • Directeur artistique : Alain Martin • Maquette : Marie-Hélène Regnier • Abonnement annuel à Traits Urbains : 80 € TTC (8 numéros) - 12,50 € le numéro, 25 € le hors série - TVA : 2,1 % - renseignements et abonnement : abonnement@innovapresse.com • Imprimeur : BLG (Toul) • Dépôt légal : à parution.



## Vers une ambition partagée pour le bassin parisien

Les agences d'urbanisme du Bassin parisien se sont réunies le 18 décembre 2009, à l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme d'Île-de-France, pour échanger et réfléchir à des pistes d'actions communes. Sur la base du document cadre de référence stratégique du Bassin parisien, « Perspectives Bassin parisien »<sup>1</sup>, dont l'IAU IdF a assuré la maîtrise d'œuvre pour les présidents des huit régions du Bassin parisien, dite « C8 » (Île-de-France, Picardie, Champagne-Ardenne, Bourgogne, Centre, Pays de la Loire, Basse-Normandie, Haute-Normandie), les agences d'urbanisme ont identifié plusieurs pistes de travail potentielles :

- l'analyse des données statistiques les plus récentes,
- les migrations résidentielles et domicile-travail,
- le potentiel de développement de la logistique à l'échelle du Bassin parisien,
- l'accessibilité à la grande vitesse et les dessertes aéroportuaires.



© IAU-IdF

L'IAU IdF poursuit ses efforts pour devenir à terme un centre de ressources en mesure de produire des éléments d'analyse et de prospective, et un support utile aux politiques territoriales menées à travers ce territoire. La démarche inter-agences, qui pourrait connaître un essor dans les mois et années à venir, offre une occasion d'approfondir le travail au bénéfice de chacun.

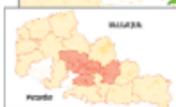
> [vincent.fouchier@iau-idf.fr](mailto:vincent.fouchier@iau-idf.fr)

> [florian.soulard@iau-idf.fr](mailto:florian.soulard@iau-idf.fr)

1. « Perspectives BP » : document téléchargeable sur le site de l'IAU : [www.iau-idf.fr/nos-etudes/detail-dune-etude/etude/perspectives-bassin-parisien.html](http://www.iau-idf.fr/nos-etudes/detail-dune-etude/etude/perspectives-bassin-parisien.html)

## La région Scarpe Artoise se dote d'un InterSCoT

Les syndicats mixtes des quatre schémas de cohérence territoriale de l'Artois (Béthune), de Lens/Liévin - Hénin-Carvin, du Grand Douaisis et de la Région d'Arras ont choisi d'initier un partenariat de type « InterSCoT » pour réfléchir, à une large échelle, aux enjeux ouverts par la planification. Le territoire concerné (176 800 hectares) regroupe 13 intercommunalités, 257 communes pour plus de 1 million d'habitants. Le caractère de cet espace est fortement marqué. Il s'organise autour d'un système urbain à dominante métropolitaine animé par un réseau de villes moyennes : Arras, Douai, Lens, Béthune,



© Aulab

Liévin, Hénin-Beaumont, Bruay-la-Buissière et Carvin.

A leur échelle, les différents territoires se sont positionnés autour d'un scénario et d'un projet politique votés par les élus. De nombreux objectifs et orientations générales sont partagés.

L'ambition de l'InterSCoT est d'approcher par thématique les différents éléments qui composent les SCoT. Ainsi, une première étape consiste à dresser un bilan des outils et dispositifs mis en place, puis

de mettre en perspective les points de convergence et de divergence avec les politiques et stratégies régionales et métropolitaines.

Ce partenariat a été formalisé en décembre 2009 par la signature d'une convention et le recrutement d'un chargé de mission à mi-temps. L'agence de l'arrondissement de Béthune s'est vue confier le suivi de cette démarche pour le compte du Syndicat Mixte du SCoT de l'Artois.

→ [www.aulab.fr](http://www.aulab.fr)  
et [contact@aulab.fr](mailto:contact@aulab.fr)

## Orly-Rungis se cherche une identité

Un Etablissement public d'aménagement (EPA) a été créé en 2007 pour imaginer et porter un projet de développement sur le territoire d'Orly-Rungis-Seine Amont, marqué par la désindustrialisation et la présence de nombreux quartiers en difficultés. L'objectif est ainsi de donner unité et identité à un territoire dont la croissance reposait jusqu'alors principalement sur des préoccupations économiques et des liens ambigus avec la capitale.

Sollicité par l'EPA, l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île de France (IAU IdF) a dégagé trois éléments spécifiques créateurs d'identité : la double trame des grands axes, la présence d'espaces ouverts nés souvent

des activités, et enfin la présence de grandes emprises industrielles et de services. En observant l'évolution de ces dernières, il est en effet possible, pour les plus dynamiques d'entre elles (MIN de Rungis, aéroport



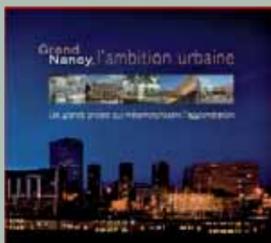
© IAU-IdF

## PUBLICATIONS\_PRINTEMPS 2010

### Publications des agences et du réseau

#### Grand Nancy, l'ambition urbaine

Avec l'ouvrage « Grand Nancy, l'ambition urbaine », l'Agence de développement et d'urbanisme de l'aire urbaine nancéenne (Aduan) invite à découvrir les grands projets urbains qui préparent la mutation de l'agglomération et dessinent son visage de demain. Il illustre le futur possible de Nancy, à la fois moderne et respectueux de son héritage, donnant à lire et à voir les métamorphoses ambiguës d'une communauté de destin. La réalisation de



ce livre a été confiée au journaliste et écrivain Pierre Gras et au photographe Olivier Dancy. A découvrir aux éditions Serge Domini.

Pour tout renseignement ou commande :  
→ [www.aduan.fr](http://www.aduan.fr)

#### Les AVIS de la FNAU : acte 2 !

Dans le cadre de la mobilisation de son réseau sur la préparation du projet de loi dit Grenelle 2, la FNAU a inauguré début 2009 une nouvelle publication baptisée « les AVIS de la FNAU ». Destinée à porter la parole des élus et techniciens des agences d'urbanisme sur des sujets d'actualité, le n° 2 propose un état des réflexions et des propositions concrètes pour réformer l'urbanisme commercial. Le commerce participe durablement à la structuration des territoires français en contribuant aux échanges humains et à la richesse économique. Il constitue une fonction urbaine qui mérite d'être encadrée



efficacement par les pouvoirs publics locaux. La FNAU préconise ainsi de confier au seul droit de l'urbanisme la réglementation du commerce en faisant des documents d'urbanisme - schéma de cohérence territoriale (SCoT), plan local d'urbanisme (PLU) - les cadres de référence et d'organisation de l'offre commerciale et en promouvant un nouveau dispositif d'autorisation des nouvelles implantations, fondé sur le permis de construire.

En téléchargement : → [www.fnau.org](http://www.fnau.org)

#### Planification stratégique : contribution de la FNAU au Forum urbain mondial

La 5<sup>e</sup> édition du Forum urbain mondial, espace d'échanges autour des pratiques urbaines, se tiendra à Rio de Janeiro (Brésil), du 22 au 26 mars prochains, sur le thème du droit à la ville. La FNAU contribue à cet événement en diffusant en 2 500 exemplaires français, anglais et portugais une plaquette de présentation du savoir-faire des agences d'urbanisme en matière de planification stratégique. Les enjeux liés au développement durable, l'accélération des mutations sociétales et d'une économie mondialisée ont amené, au nord comme au sud, les acteurs publics à revisiter la planification et la mise en œuvre des politiques urbaines. Que ce soit



sur leur territoire d'étude en France ou encore à l'étranger, en accompagnement des

actions de coopération décentralisée de leurs collectivités partenaires ou en réponse à des appels d'offres, les agences d'urbanisme ont su proposer des stratégies de développement innovantes adaptées au contexte et aux enjeux locaux. Rendez-vous à Rio de Janeiro !

En téléchargement :  
→ [www.fnau.org](http://www.fnau.org) et  
[www.fnau-international.org](http://www.fnau-international.org)

#### Vauban et l'Unesco : l'expérience de Besançon

Le 7 juillet 2008, le Comité du patrimoine mondial, réuni à Québec pour sa 32<sup>e</sup> session, a inscrit les fortifications de Vauban sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco au titre des biens culturels. L'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon (AudaB) s'est fortement impliquée, depuis 2002, dans la réalisation du dossier de candidature, en assistant techniquement et méthodologiquement le réseau des sites majeurs de Vauban (lire aussi page 10). Afin de partager cette expérience technique et humaine avec le plus grand nombre, l'AudaB a réalisé un document-mémoire retraçant la chronologie de son implication permanente dans ce dossier.

« L'expérience de l'agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon dans un projet d'envergure internationale - Les fortifications de Vauban inscrites au patrimoine mondial de l'Unesco », en téléchargement :  
→ [www.audab.org/etudes/vauban.html](http://www.audab.org/etudes/vauban.html)





d'Orly, pôles de recherche...), d'identifier leur capital de développement et de les intégrer dans une démarche de requalification et d'identité. Celle-ci passe par leurs franges, par la porosité entre les secteurs ou encore par le soutien à l'emploi (cluster scientifique autour de Biotech, pôle image...) ou aux transports (interconnexion TGV-Orly, desserte d'Orly, tramways et autres TCSP...) qui sont autant de moyens d'accélérer le processus de création d'identité de ce territoire.

→ [philippe.montillet@iauidf.fr](mailto:philippe.montillet@iauidf.fr)

### Le Grand Paris en débat au Havre, le 4 mai 2010

Le 4 mai prochain, Antoine Rufenacht, maire du Havre et président de la communauté de l'agglomération havraise (CODAH), Laurent Fabius, premier adjoint au maire du Grand-Quevilly et président de la communauté d'agglomération rouennaise, et Bertrand Delanoë, maire de Paris, seront réunis pour un premier colloque sur le Grand Paris. Celui-ci fait suite aux annonces du Président de la République en avril 2009 de soutenir l'idée portée par Antoine Grumbach, lors de la consultation internationale sur le devenir de la métropole parisienne, de faire du port havrais le débouché maritime de la capitale.

Réunies au sein du Grand Paris, bénéficiant d'une façade maritime, ces trois villes deviendraient la nouvelle plaque tournante économique de l'Europe. A travers ce premier rendez-vous, il s'agira donc également de travailler la mise en œuvre de l'affirmation d'une politique maritime ambitieuse de la France.

→ [Agence d'urbanisme de la Région du Havre et de l'estuaire de la Seine \(Aurh\)](#),  
Tél : 02 35 42 17 88,  
Fax : 02 35 21 51 57.

### Centre Essonne Seine Orge rafle la mise

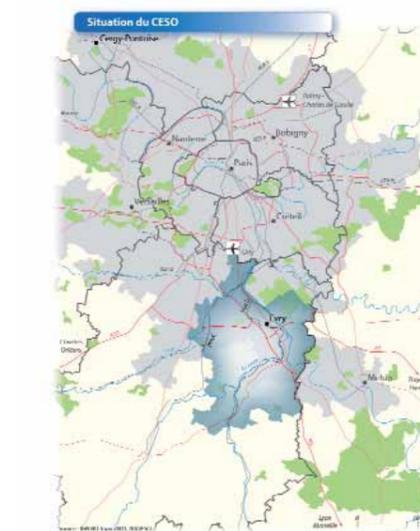
Centre Essonne Seine Orge (CESO) est le périmètre d'étude de l'agence d'urbanisme et de développement Essonne Seine Orge (AUDESOS). Il s'étend à 25 km au sud de Paris, autour de la ville-préfecture d'Evry. Les 6 intercommunalités qui le composent, totalisent 500 000 habitants et 200 000 emplois. L'AUDESOS a été la cheville ouvrière de l'élaboration du projet d'aménagement du CESO dans le cadre du volet territorial du contrat de projets État Région Île-de-France 2007/2013. Grâce au levier de ce « grand projet 3 : renforcer l'attractivité de l'Île-de-France », la Région propose aux territoires de la métropole de constituer un partenariat visant à financer un plan d'actions structurantes. La subvention est fondée sur la construction de logements (15 400 d'ici 2013). Ce pro-

### Un G10 pour structurer les villes de l'est du bassin parisien

Depuis cinq ans, un courant d'échanges s'est créé entre dix villes de l'Aisne, des Ardennes et de la Marne réunies par une préoccupation commune : la perte d'attractivité de leurs territoires, et cherchant ensemble la clé d'un regain démographique. D'abord informel, le groupe, composé de Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières, Château-Thierry, Epernay, Laon, Reims, Rethel, Sedan, Soissons et Vitry-le-François, s'est officiellement constitué en association le 22 janvier dernier. Cet événement marque le passage à une phase de coopération plus opérationnelle. L'objectif est de constituer une gouvernance nouvelle pour cet espace de projet et définir les stratégies indispensables au développement durable du territoire. Pour baliser le chemin, cinq commissions ont été créées dans les domaines de synergies possibles : économie et emploi ; formation, recherche et enseignement supérieur ; transports et mobilités ; développement durable, culture, patrimoine, tourisme et sport. S'affranchissant des frontières régionales pour mieux coller à la réalité du territoire vécu, l'association que préside Franck Leroy, maire d'Epernay, espère renforcer sa visibilité aux portes du Grand Paris. Les Agences d'urbanisme de Châlons-en-Champagne et de Reims, supports techniques et forces de proposition depuis l'origine, continuent d'accompagner le G10 dans sa démarche.

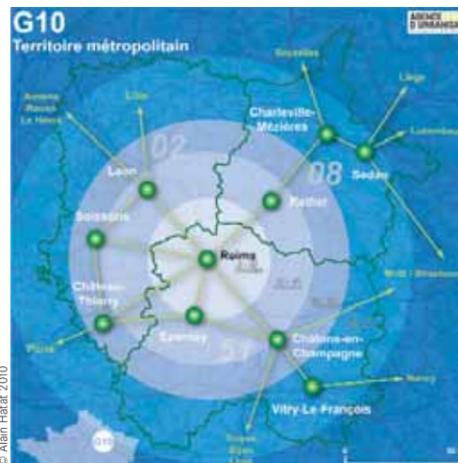
→ [www.audrr.fr](http://www.audrr.fr) → [Elodie Viconte : e.viconte@audrr.fr](mailto:Elodie.Viconte@audrr.fr)

jet d'aménagement se fonde sur quatre objectifs : la poursuite de la mise en œuvre du réseau de transports en commun du CESO, sa vitalité économique au sein de « l'arc sud francilien de l'innovation », la mise en valeur du site et de son environnement et la promotion d'une intensification urbaine de qualité. 17 actions structurantes ont été retenues par le comité de concertation, pour un investissement total de 94,3 millions d'euros HT : franchise-ment de l'autoroute A6 par un transport en commun en site propre, plate-forme publique sur l'habitat dura-



ble, requalification de la RN 7, mise en valeur de la Seine, par exemple. La convention d'objectifs impliquant les partenaires

financiers a été signée le 22 janvier 2010, à l'occasion de l'assemblée générale de l'AUDESOS.  
→ [www.audeso.org](http://www.audeso.org)



**BREVES D'AGENCES\_PRINTEMPS 2010****Mouvement dans les agences****Dominique Musslin a rejoint Montbéliard**

Dominique Musslin devient directeur de l'Agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard (ADU). Diplômé des écoles d'architecture de Lille et de Strasbourg, sa carrière l'a amené à sillonner la France.

Tantôt en collectivité territoriale, tantôt en bureau d'études ou en agence d'urbanisme, il s'est occupé de politique de l'habitat à Strasbourg, avant de rejoindre Mulhouse et ses projets de réhabilitation, puis Nancy. Il a intégré le réseau des agences en prenant la direction de celle de Nîmes, puis d'Avignon. Son arrivée à Montbéliard, où il a pris ses fonctions depuis le 1<sup>er</sup> février 2010, marque un retour aux sources. Il y a en effet réalisé sa toute première expérience professionnelle avec l'animation de la concertation du quartier de la Chiffogne. Il succède à Anne Pons, qui a pris la direction de l'agence de Strasbourg.

**Laurent Moreno, directeur de l'agence de Rouen**

Le 15 juin 2009 était créée l'agence d'urbanisme de Rouen, des boucles de Seine et Eure (AURBSE). Laurent Moreno en assure la direction.

Ce quadragénaire, diplômé d'un DEA en administration et gouvernement local puis d'un DESS en urbanisme à Sciences-Po, connaît bien le monde des agences. Après une courte période à Dunkerque, il a travaillé une quinzaine d'années à l'agence de Nantes en qualité de directeur d'études et de projets. Il s'est notamment investi dans les champs du développement économique et du rayonnement métropolitain en œuvrant pour le rapprochement Nantes-Rennes. À Rouen, sa première mission sera de constituer une équipe pluridisciplinaire prête à relever les défis du territoire.

**Viviane Begoc promue à l'agence de Mulhouse...**

L'Agence d'urbanisme de la région mulhousienne (AURM) a une nouvelle directrice. Il s'agit de Viviane Begoc, 42 ans, qui occupait jusqu'à présent les fonctions de directrice des études « urbanisme et planification ». Cette diplômée

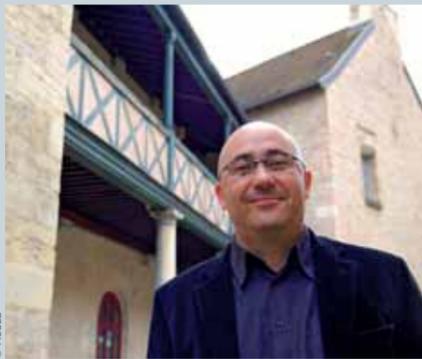
du DESS urbanisme, aménagement et développement local de Sciences Po Paris a réalisé une partie de sa carrière au sein des agences d'urbanisme. À Nantes tout d'abord, où elle s'est occupée de déplacements. À Rennes ensuite, durant six années, où elle a été chargée de l'élaboration des documents d'urbanisme (Schéma de Cohérence Territoriale du Pays de Rennes, PLU), de l'observation et de la prospective dans le domaine des transports, mais également des ressources humaines. Elle a par ailleurs une expérience de 9 années en bureau d'études. Elle remplace Reynald Bavay, qui a rejoint les services de la ville d'Haguenau.

**... et Jean-Christophe Rigal à celle de Seine Aval**

Le 21 janvier 2010, Jean-Christophe Rigal a pris la direction de l'Agence d'urbanisme et de développement de la Seine Aval (AUDAS). Agé de 38 ans, ce géographe de formation confirme son engagement au service

d'un territoire qu'il connaît bien. Il a en effet commencé son parcours professionnel à la Ville de Mantes-la-Jolie, dans le domaine de l'habitat. En 1998, il rejoint l'agence d'urbanisme du Mantois en qualité de chargé d'études, puis de responsable des observatoires et des études urbaines. Elargie au périmètre de la Vallée de la Seine, l'agence devient l'AUDAS en 2007. Jean-Christophe Rigal en est alors le directeur adjoint, avant de succéder à Jean-Michel Frangville en ce début 2010.

# LES AGENCES DYNAMISENT LA CULTURE ET LE PATRIMOINE DANS LA VILLE



© AudisB

La culture et le patrimoine de nos villes et de nos territoires prennent des formes diverses à travers le temps et l'espace et ne se limitent pas aux chefs d'œuvre et aux grands ouvrages, ce sont également des biens ou des lieux plus ordinaires qui contribuent aussi à des cadres de vie exceptionnels. Marqueur d'identités plurielles, le patrimoine, sous toutes ses formes, doit être préservé, valorisé et transmis aux générations futures en tant que témoignage matériel et immatériel, afin de nourrir

la créativité et de contribuer au renforcement des politiques d'agglomérations. Source de rayonnement et d'attractivité, de cohésion sociale autant que de dynamisme économique, la valorisation de la culture et du patrimoine suscite également un sentiment d'appartenance et favorise une appropriation par les habitants de l'espace qu'ils habitent ensemble.

Lors de la dernière Rencontre de la FNAU, organisée à Nancy en décembre 2009 et consacrée au « Génie des villes européennes », deux ateliers ont spécialement traité de ces questions, l'un sur le patrimoine mondial UNESCO, l'autre sur le label européen « Capitale de la Culture ». Les agences d'urbanisme sont en effet de plus en plus sollicitées pour appuyer les projets de valorisation culturelle et patrimoniale ; elles s'engagent également avec inventivité pour impulser et animer la réflexion locale.

Comme en témoigne ce dossier, cet appui peut prendre diverses formes : inventaire des richesses monumentales ou paysagères du territoire, montage d'un dossier de classement patrimonial à Reims et à Besançon, création d'outils de protection à Saint-Etienne, préparation d'une candidature culturelle à Marseille, réflexion sur un positionnement territorial et son image à Oise-la-Vallée, construire un projet urbain en s'appuyant sur l'héritage du passé à Saint-Nazaire ou la ville durable comme à Nancy, stratégie de développement touristique à Dunkerque...

Afin de prolonger cette réflexion, la FNAU organisera un groupe de travail sur ces questions de plus en plus actuelles et les manières d'y répondre efficacement pour les agences d'urbanisme.

*Michel Rouget*

DOSSIER\_LA CULTURE ET LE PATRIMOINE DANS LA VILLE

# COMMENT LE LABEL « CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE » RENFORCE L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Par Christian BRUNNER, directeur général de l'agence d'urbanisme de l'agglomération de Marseille (Agam)

La notoriété du label « capitale européenne de la culture » et la reconnaissance du rôle qu'il peut jouer au service du projet urbain sont récentes. Qui se souvient que Paris et Avignon ont déjà été distinguées en la matière ? C'est véritablement à partir de Lille et Gênes 2004 que ce label s'est imposé comme un élément déterminant des politiques de développement et d'aménagement urbain. Et, depuis, toutes les villes et les territoires leur ont emboîté le pas, qu'il s'agisse de Liverpool, Linz, Essen-Ruhr, Istanbul et bientôt Marseille Provence 2013.

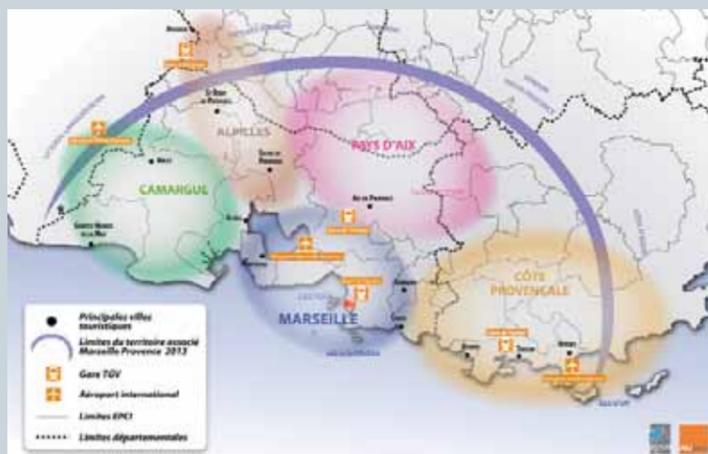
Les impacts urbains et territoriaux du label « capitale européenne de la culture » s'expriment de trois manières : par la rénovation de la gouvernance, les enjeux urbains et spatiaux et l'inscription de ces grands événements dans les politiques structurelles d'aménagement.

## La gouvernance

La préparation, la gestion et la mise en œuvre des projets liés au label permettent des innovations et des avancées concrètes dans la mobilisation et l'implication des acteurs locaux. Ils fédèrent plusieurs maîtres d'ouvrages et collectivités locales sur un territoire plus ou moins large et contribuent en ce sens aux stratégies métropolitaines. Par ailleurs, ils impliquent la définition de nouvelles méthodes et approches afin de rechercher une plus grande transversalité et d'associer la société civile. Enfin, ils offrent l'occasion de donner un horizon commun pour la réalisation de projets, comme pour plusieurs grands équipements culturels à Marseille, où l'année 2013 marque l'échéance et oblige aux résultats.

## Approche temporelle

Les exemples de Lille et Gênes ont mis en évidence l'inscription de ce label dans un temps long. Ce n'est plus un



coup de projecteur, une concentration d'événements sur une seule année, mais bien un élément structurant dans la durée, avec une gestion de l'avant et de l'après-événement, qui contribue à la formalisation d'un projet global de transformation de la ville.

## Approche spatiale

Au fil du temps, on est passé d'événements ciblés sur quelques espaces réaménagés (le port et le centre historique de Gênes par exemple) à des grands territoires à l'image d'Essen-Ruhr 2010 (près de 6 millions d'habitants). Cet étirement territorial n'est pas sans poser la question de l'absence d'un centre, d'un lieu de repère mais aussi d'une moindre capacité à

promouvoir une adhésion populaire. De ce point de vue, le projet de Marseille Provence 2013 essaye de concilier l'exigence d'un repère, d'un lieu symbolique (le Vieux Port semi piétonnisé) et la nécessité de rayonner sur un grand territoire. Sans oublier que ce label offre une formidable opportunité d'intervention sur les lieux, les territoires centraux et les quartiers. L'agence d'urbanisme de l'agglomération de Marseille est très étroitement associée à la préparation de cet événement, que ce soit dans l'identification des lieux d'accueil des manifestations ou dans le suivi et l'évaluation des impacts de cette année culturelle.

→ [c.brunner@agam.org](mailto:c.brunner@agam.org)

## QUAND NANCY MARIE CULTURE ET URBANISME...

Par Jacques CHARLOT, directeur général et Priscilla PIERRE, directrice de la communication de l'agence de développement et d'urbanisme de l'aire urbaine nancéenne (Aduan).

Les politiques culturelles et urbaines sont rarement contradictoires, mais manquent souvent de convergence. A Nancy, la cité ducale est le théâtre de grands événements inédits et originaux, qui contribuent à valoriser le riche patrimoine de l'agglomération et à faire le lien entre passé et modernité en interrogeant sur les grands défis de la société d'aujourd'hui : développement durable, enjeux énergétiques, cohésion sociale, nouveaux modes de vie...

### Le virage de l'art nouveau

En 1999, avec la célébration du Centenaire de l'Ecole de Nancy, se construit une véritable convergence des politiques publiques. On saisit l'opportunité de la rénovation du Musée des Beaux-Arts, sur la place Stanislas, pour mettre en valeur tout un patrimoine 1900, connu sous l'appellation Ecole de Nancy. On voit aussi se développer l'idée d'un rapprochement entre les arts et la technologie, autour de l'ICN Business School.

En 2005, c'est la réhabilitation de la place Stanislas qui donne lieu à une célébration de la pensée urbaine du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui fait le lien entre le Siècle des Lumières et l'évolution de la société contemporaine autour de la tolérance, de la laïcité et du progrès. Un programme d'expositions comme « Avenirs de ville », l'organisation de

colloques tel « La ville et ses problématiques d'urbanisme », l'implication des institutions culturelles (ballet, musées, centre dramatique, opéra...) accompagnent la redécouverte du patrimoine XVIII<sup>e</sup>, et une mobilisation autour des grandes idées démocratiques.

Avec l'événement « Renaissance 2012 », c'est le centre-ville et le quartier Nancy Grand Cœur ainsi que le secteur sauvegardé qui seront mis en lumière. L'objectif est de révéler le Patrimoine Renaissance de la ville et de susciter des interrogations sur le renouveau urbain des années futures.

### Une approche de la ville durable ?

Cette convergence entre les politiques culturelles et les politiques urbaines permet aux premières de se concrétiser dans des actions plus proches du grand public, tandis que les secon-

des y gagnent en humanité en « arrondissant » leur caractère technique. Cette association est une approche de la « ville heureuse ». C'est en ce sens que les réflexions en cours sur la ville du développement durable confortent le lien entre politiques culturelles et développement urbain en imposant une approche globale des politiques publiques en ville. Faire de la ville un habitat naturel de l'homme impose de réaliser dans la durée cette convergence culturelle. L'agence d'urbanisme et de développement de Nancy a inscrit cette mission au cœur de ses préoccupations.

Pour en savoir plus :

→ [contact@aduan.fr](mailto:contact@aduan.fr)



Collection Daum présentée au sous-sol du Musée des Beaux-arts de Nancy intégré aux vestiges de fortifications de la ville.

© Olivier-Henry Nancy

DOSSIER\_LA CULTURE ET LE PATRIMOINE DANS LA VILLE

## CANDIDATURES UNESCO : LES AGENCES DE REIMS ET BESANÇON À LA MANŒUVRE

Les territoires de Besançon et de Reims sont riches d'un patrimoine historique de premier plan : les fortifications de Vauban pour l'un, le champagne pour le second. D'où leur candidature à l'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial de l'Unesco. Les agences d'urbanisme associées étroitement à cette démarche.

### BESANÇON : LA PROTECTION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE INTÉGRÉS AU PROJET URBAIN

Par Michel ROUGET, directeur et Elodie GENESTE, chargée de la communication à l'agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon (AudaB)

L'Unesco exige depuis 2000 la réalisation de plans de gestion : parties intégrantes du dossier de candidature à la Liste du patrimoine mondial, ce sont de véritables outils de planification. Ils résument les ambitions, les objectifs à court, moyen et long terme, ainsi que la mise en place de périmètres de protection. Ils permettent de mobiliser les acteurs locaux pour définir ensemble comment le patrimoine peut impulser et participer au développement durable et au rayonnement de leur territoire. Une démarche complexe dans laquelle s'est investie l'agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon (AudaB), qui a assisté techniquement et méthodologiquement le Réseau des Sites Majeurs de Vauban (RSMV). Les plans de gestion ont été construits sur la base de projets culturels et identitaires forts ayant des retombées touristiques, économiques, historiques et urbaines. En 2010, deux ans après l'inscription Unesco, la ville de

Besançon a ainsi engagé de multiples opérations de restauration et d'aménagements urbains. Ainsi, l'ouverture au public et l'accès aux sites ont été favorisés. De même, la mise en valeur paysagère des fortifications a amélioré leur intégration urbaine, révélant les relations et complémentarités existantes entre le végétal et l'architecture, entre le patrimoine historique et les futurs projets urbains.

L'agence prend en compte ce plan de gestion dans son programme de travail, en intégrant les zones de protection dans tous les projets urbains dans lesquels elle est impliquée. Par exemple, le devenir du futur jardin botanique est concerné, car proche des remparts ; le programme de valorisation et de protection des collines autour de Besançon doit considérer les contraintes de vue, mais aussi l'importante et complexe étude « cœur d'agglomération » qui analyse l'avenir de grands sites mutables et la reconfiguration du cœur d'agglomération, et bien d'autres à venir...



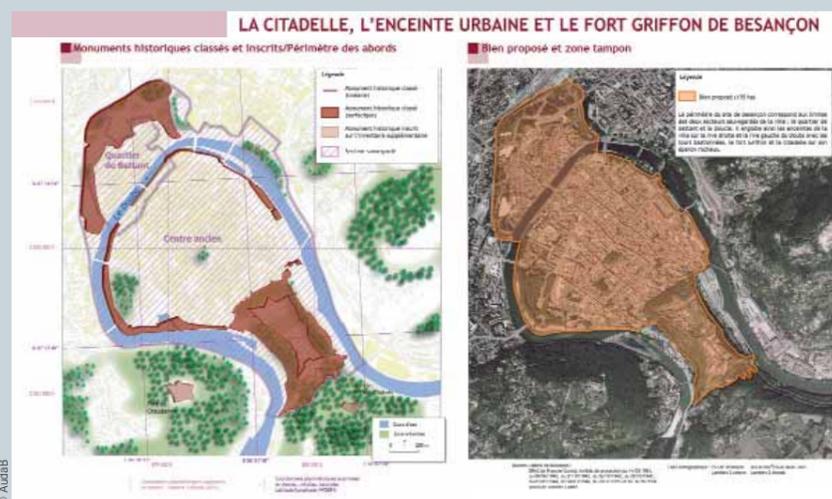
© Association Paysages du Champagne

### PAYSAGES DE CHAMPAGNE : LA NOUVELLE CONSCIENCE DU PATRIMOINE

Par Amandine CREPIN, chargée d'études à l'agence d'urbanisme et de développement de la région de Reims (Auddr)

La candidature des Paysages du Champagne sur la Liste du patrimoine mondial de l'Unesco a permis une véritable révolution, favorisant la réappropriation d'une identité locale longtemps négligée et inscrivant la dimension patrimoniale dans les projets de développement.

Lancée par le Comité Interprofessionnel du Vin de Champagne en 2006, puis portée par l'Association Paysages du Champagne depuis 2007, cette candidature est un véritable outil de coopération : elle fédère 319 communes, 42 communautés de communes, 2 communautés d'agglomération, 3 régions, 5 départements, les Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP), la Direction Régionale de l'Équipement, de





## S AGENC ES DE REIMS

plan : les fortifications de Vauban pour l'un, le paysage  
ine mondial de l'Unesco. Les agences d'urbanisme ont été



l'Aménagement et du Logement (DREAL), la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et quelque 15 200 vignerons...

Les agences d'urbanisme de Reims et de Châlons-en-Champagne participent à la mise en relation des acteurs privés et de la sphère publique, qui n'ont pas une culture de partage innée.

Le dossier Unesco a contribué à faire émerger la conscience du patrimoine dans le territoire, en répertoriant les caves, en dispensant aux élus et aux vignerons des journées de formation, en organisant des débats... et en faisant redécouvrir aux Champenois la richesse de leurs paysages construits et naturels. Des inventaires du patrimoine bâti industriel et du paysage ont ainsi vu le jour, ainsi qu'un référentiel architectural, urbanistique et paysager pour les communes viticoles. Ces démarches impliquent les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) avec lesquels il convient de développer des synergies et des complémentarités.

→ [www.audr.fr](http://www.audr.fr)

## SAINT-ETIENNE : LE CORBUSIER, ENTRE PROTECTION ET ADAPTATION

Par Guillaume SODEZZA, chargé d'études à l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise (Epures)

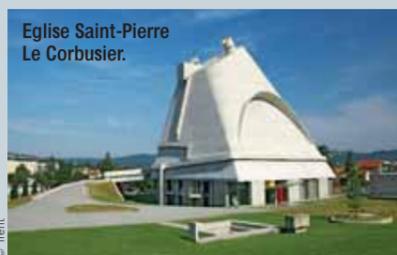
Après la seconde guerre mondiale, la reconstruction et la crise du logement en France entraînent la construction de nouveaux quartiers résidentiels. C'est dans ce contexte que naît, selon les principes de la Charte d'Athènes, le quartier de « Firminy Vert ». Il fait aujourd'hui partie d'un projet de candidature multi-sites et international pour l'inscription au Patrimoine mondial de l'Unesco, mais aussi d'une démarche de renouvellement urbain et social.

■ Eugène Claudius-Petit, ministre de la Reconstruction et de l'urbanisme, élu maire de Firminy en 1953, décide la création d'un nouveau quartier dit « Firminy Vert », par opposition au « Firminy Noir » marqué par la mine et la métallurgie. Ce quartier, conçu et réalisé entre 1953 et 1963 par Charles Delfante, André Sive et Marcel Roux, devait être un laboratoire d'application des règles des Congrès internationaux d'architecture moderne (CIAM). Le Corbusier va réaliser plusieurs bâtiments au sein de cet ensemble : une « maison de la culture », un stade, une unité d'habitation et une église, achevée à titre posthume en 2006. Le site se trouve aujourd'hui au cœur d'un quartier en renouvellement urbain au titre de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). « Firminy Vert » fait partie d'une candidature à l'inscription au Patrimoine mondial qui concerne « l'œuvre architecturale et urbaine de Le Corbusier » et rassemble 22 biens répartis dans 6 pays, sur trois continents. Le projet d'inscription, actuellement en cours, constitue une véritable innovation. Il s'agit du premier dossier consacré à l'œuvre d'un architecte du XX<sup>e</sup> siècle dont la dimension et l'influence internationales sont aussi affirmées. Le comité du Patrimoine mondial a reconnu en juin 2009 la « valeur universelle exceptionnelle » des biens de la série. Il a, dans le même temps, demandé des compléments sur le choix, la protection et la gestion des sites qui conduiront au dépôt d'un dossier modifié en 2011.

La ville a mis en place en 2006 une Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP) et élaboré en 2009 un premier plan de gestion, dont la réalisation a été confiée à l'agence d'urbanisme. Firminy est également à l'initiative de la création de « l'association des sites Le Corbusier » destiné à favoriser une action concertée des sites en matière de communication et de gestion et à répondre à la complexité d'une candidature portant sur un objet patrimonial nouveau, sériel et transnational.

Les collectivités locales, la ville de Firminy et la communauté d'agglomération Saint-Etienne Métropole ont l'ambition de faire de l'héritage corbuséen un enjeu majeur, en termes d'attractivité et de valorisation culturelle et touristique. Mais Firminy veut aussi construire autour de ce « patrimoine habité » du mouvement moderne un projet global pour la ville et les habitants du quartier, en conjuguant enjeux patrimoniaux, sociaux et urbains.

→ [gsodezza@epures.com](mailto:gsodezza@epures.com)



Eglise Saint-Pierre  
Le Corbusier.



DOSSIER\_LA CULTURE ET LE PATRIMOINE DANS LA VILLE

# LA BASE SOUS-MARINE DE SAINT-NAZAIRE, UNE EXPÉRIENCE PATRIMONIALE SANS PRÉCÉDENT

Par Sophie MINSSART, chargé de mission « projets urbains » à l'agence pour le développement durable de la région nazairienne (Addrn)

Reconvertir un gigantesque bunker en un lieu public et attractif, avec des équipements touristiques et culturels destinés à dynamiser le développement du quartier portuaire : tel est le défi soumis à l'agence d'urbanisme par la Ville de Saint-Nazaire.

## La ville et la base, un destin scellé...

Ville née pour et par son port, la construction de la base au cœur du port de la cité d'avant-guerre a irrémédiablement bouleversé son destin. En 1945, seul cet immense bloc de béton reste indemne dans une ville anéantie. Reconstituée dans les années 50, la cité moderne s'éloigne et tourne le dos à son port d'origine. Le quartier devient une vaste friche dominée par ce fantôme de 480 000 m<sup>3</sup> de béton. Dans les années 80, en pleine crise économique et sociale, Saint-Nazaire se lance à la reconquête de son identité portuaire et maritime. Elle lance le Projet Global de Développement et le projet urbain Ville-Port, conduit par l'agence d'urbanisme.

Située au centre de gravité historique et géographique des relations Ville-Port, la base constitue alors le premier handicap à son développement. Domesticquer la base en cherchant à la dynamiser plutôt qu'à la dynamiter est la « clé » de la stratégie urbaine lancée en 1996. Elle devient alors le trait d'union urbain entre le centre-ville et le port, entre passé et futur.

Escal'Atlantic fut son premier équipement, évoquant l'univers et la magie des paquebots transatlantiques. La base devient vite la porte d'entrée de la nouvelle destination touristique valorisant l'histoire et le savoir-faire industriel local. Puis deux équipements



Vue de la ville  
vers la base sous-marine.

dédiés à la création contemporaine et destinés à développer un pôle culturel sont glissés dans ses alvéoles : la Scène des Musiques Actuelles et le Lieu des Formes Emergentes.

## Une démarche de réinterprétation

La base, qui vient d'être labellisée « Patrimoine du XX<sup>e</sup> siècle » par le ministère de la Culture et de la Communication, a permis d'expérimenter une démarche de « réinterprétation contemporaine » du patrimoine. Elle se poursuit sur Ville-Port : une charpente en bois, typique de l'architecture portuaire, est devenue un préau privilégié en bord de rive... L'ancienne gare du XIX<sup>e</sup>, témoin du passé transatlantique,

sert d'écran au futur théâtre municipal. L'ancienne Usine Elévatoire deviendra vitrine de l'estuaire de la Loire.

Si le rôle de l'agence d'urbanisme fut de savoir « transformer des handicaps en atouts », d'innover et d'attirer des investisseurs, de fédérer et d'accompagner l'ensemble des acteurs privés et publics, ce fut aussi de « tenir le livre ouvert ». Elle a su mettre en mouvement le patrimoine matériel et immatériel de la ville, pour un nouveau dialogue entre « contenu et contenant », et a recomposé le fil rouge du récit, entre passé et présent, pour mieux y projeter l'avenir et faire du projet urbain un espace de narration.

→ [minssart@addrn.fr](mailto:minssart@addrn.fr)

## À DUNKERQUE, CAP SUR LE PAYS « D'ART ET D'HISTOIRE »

Par Pascale MONTEFIORE, directrice du pôle Rayonnement à l'agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR).

Le syndicat mixte pour le schéma de cohérence territoriale Flandre-Dunkerque a confié à l'agence la réalisation d'une étude de préfiguration d'un « pays d'art et d'histoire » afin d'organiser le patrimoine à cette échelle stratégique.

Le label « pays d'art et d'histoire » est accordé à des territoires au patrimoine remarquable (historique, culturel, artistique, industriel, maritime ou technique...) et soucieux de sa valorisation. Être reconnu « pays d'art et d'histoire » peut aider à améliorer l'image perçue par les touristes et les habitants eux-mêmes. Pour le Dunkerquois, il s'agit de mieux coordonner les différentes structures et actions menées afin de leur donner plus d'efficacité et de lisibilité.

### Des projets très diversifiés

Le territoire se caractérise par la multitude de projets de valorisation du patrimoine. La reconquête des friches industrielles menée dans le cadre du projet Neptune en est l'un des éléments moteurs et symboliques, à côté de nouveaux projets ambitieux comme l'implantation du futur centre d'interprétation dans la Halle aux sucres sur les môles, de celle du Fonds Régional d'Art Contemporain dans un ancien bâtiment de réparation navale sur le nouveau quartier du Grand large, de la restauration du patrimoine militaire et fortifié, de la préservation du patrimoine naturel et l'engagement important en matière de développement durable... Autant d'éléments constitutifs de l'identité du territoire.

### Une dynamique d'acteurs

Leur mise en œuvre nécessite la participation d'un nombre important d'acteurs : réseaux nationaux, collectivités territoriales, entreprises... sans

oublier les habitants eux-mêmes. Sur le Dunkerquois, les associations participent non seulement à l'élaboration des projets d'envergure, mais elles agissent « en direct » pour assurer la protection de l'environnement naturel, la restauration de l'habitat traditionnel, l'entretien du patrimoine religieux, la transmission de fêtes et traditions locales (associations carnavalesques, porteurs de géants), le maintien du patrimoine immatériel (savoir-faire, langue flamande, art de vivre, musique).

L'étude de préfiguration a d'ores et déjà permis de dégager une thématique de projet autour de deux mots

clefs « conquête et reconquête ». Les prochaines étapes définiront le contenu et les impacts en termes d'organisation stratégique et de mise en œuvre des actions, ainsi que la faisabilité financière, structurelle et juridique. L'objectif, d'ici mi-2010, est d'aboutir à la constitution d'un dossier de candidature élaboré en étroite collaboration avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Nord-Pas-de-Calais et l'ensemble des acteurs du territoire.

Pour en savoir plus :

→ [p.montefiore@agur-dunkerque.org](mailto:p.montefiore@agur-dunkerque.org)



La fortification Vauban à Gravelines.

DOSSIER\_LA CULTURE ET LE PATRIMOINE DANS LA VILLE

# LA VALORISATION DU PATRIMOINE INDUSTRIEL, UN ENJEU MAJEUR POUR LE CREILLOIS

Par Thomas WERQUIN et Claire AGOSTINI, chargés d'études à l'agence d'urbanisme d'Oise-la-Vallée

En dépit de son dynamisme économique, le Creillois continue de pâtir d'une image de territoire sinistré. Afin de retenir ses habitants et d'en attirer d'autres, il a décidé de miser sur la réhabilitation du patrimoine industriel et le développement culturel.

L'agglomération de Creil demeure le premier pôle économique du sud de l'Oise avec 36 600 emplois. Le développement du secteur tertiaire a en partie compensé les destructions d'emplois dans l'industrie. Pourtant, le taux de chômage observé sur le territoire dépasse les 20 %.

Le diagnostic réalisé par l'agence d'urbanisme de la Vallée de l'Oise, dans le cadre du schéma de cohérence territoriale du Grand Creillois, a permis

de mieux comprendre les raisons de cette contradiction.

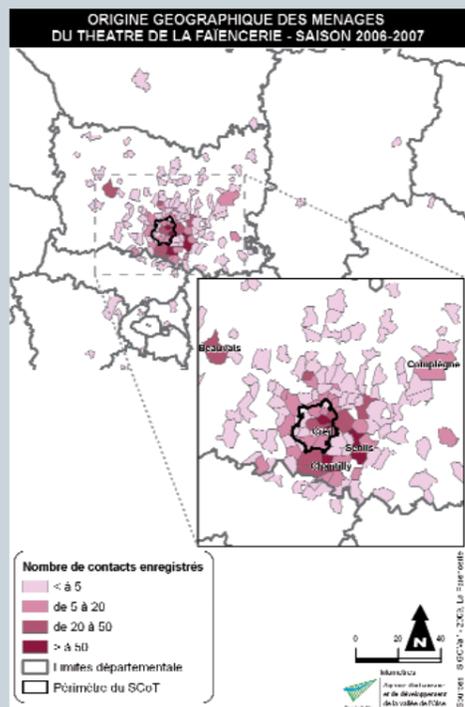
Même si de nombreux emplois ont été créés dans les services, le Creillois conserve, dans l'imaginaire collectif, la réputation d'un territoire en crise où les friches et les sites pollués agissent négativement. En outre, le Creillois pâtit de sa position géographique à proximité de territoires résidentiels très attractifs qui bénéficient de bonnes conditions environnementales, patrimoniales et sociales (Senlis, Chantilly...). Ainsi, même si le territoire offre de nombreux emplois de cadres, ces derniers sont occupés à près de 75 % par des personnes résidant dans les communes voisines.

Il est donc urgent de rendre ce territoire attractif. L'amélioration du cadre de vie et le changement d'image constituent des clefs essentielles, que l'agence d'urbanisme promet dans le cadre de ses missions.

La réhabilitation du patrimoine industriel, et non sa destruction, doit être considérée comme une priorité. Tout en libérant du foncier, les reconquêtes ont pour effet de montrer de manière explicite et visible que le territoire opère sa mutation économique et de transformer le regard porté par ses habitants et les résidents extérieurs. Demain, les anciennes manufactures peuvent devenir les lieux d'avant-garde, signe d'un passé industriel fièrement assumé. La volonté

de réhabiliter l'ancienne usine Fichet (fabrique de coffres-forts) au sein du programme de rénovation urbaine (PRU) de Gournay-les-Usines s'inscrit dans cette direction. D'autres édifices remarquables pourraient faire l'objet d'une sauvegarde.

Le développement de lieux culturels de qualité, à l'image du théâtre de la Faïencerie, participe également au rayonnement du Creillois à une échelle régionale. Il attire un public venu des communes voisines (Chantilly, Beauvais, Compiègne...) et fait de Creil, chaque soirée de spectacle, le centre culturel du sud de l'Oise. Cette scène conventionnée, qui postule pour devenir la Scène Nationale de l'Oise, porte le nom de l'activité manufacturière longtemps installée à Creil. Elle organisera prochainement des bienales dédiées au cirque, mais aussi à la faïence.



## ANNICK MATTIGHELLO QUE RESPIRE LE TERRITOIRE !



Maire d'une commune du Nord, élue du parti communiste, Annick Mattighello est aussi l'animatrice enthousiaste de l'ADUS. Inconditionnellement Agence, pourrait-on dire !

tains. Mais dans une Sambre saignée par les crises industrielles et manquant cruellement d'ingénierie, tous les centimes comptent. Et tous les apports méritent d'être considérés.

L'agglomération vient de rendre public un

« pacte territorial », entre manifeste d'intentions et cahier de revendications, qui énumère une trentaine de projets-clés, représentant deux milliards d'euros d'investissements publics. « Il s'agit maintenant de le concrétiser », déclare la présidente de l'ADUS et maire de Louvroil. « Nous devons convaincre nos interlocuteurs institutionnels que nous méritons à la fois leur respect et leur solidarité. Notre territoire est comme un jeune organisme, victime d'un accident, qui veut rebondir. Mais seul, il ne peut pas y arriver. La Sambre n'a pas de solution intra-muros ».

La Fédération des agences est une des ressources possibles, assure Annick Mattighello, sortie « gonflée à bloc » de la dernière réunion nationale. « Nous avons un rôle d'alerte et d'orientation essentiel à tenir, notamment sur la nouvelle donne du développement durable, issue du Grenelle. Certains élus locaux

continuent à délivrer des permis de construire comme si de rien n'était. Nous devons contribuer à combler ce décalage ». Autre champ d'intervention : le futur Scot ; le temps des choix est proche et l'agence y fera entendre une voix « pas obligatoirement consensuelle ». Décidément, Annick Mattighello est une présidente positive. Si elle parvient à convaincre ses collègues élus d'augmenter leur participation financière, l'agence pourra passer bientôt de treize à quinze salariés et s'ouvrir encore de nouveaux horizons... La militante du PCF a-t-elle une conception politique de son mandat ? « Politique, oui. Partisane, non », répond-t-elle. « L'agence a besoin de respirer pour faire respirer le territoire. Si elle était récupérée, elle mourrait. Je m'interdis de l'utiliser pour autre chose que ce qu'elle doit être ». Un sourire... « Et j'ai demandé à tout le monde de me prévenir si jamais je m'écartais de cette ligne ! ».

Bernard Verfaelie

On sent qu'elle s'y sent bien... Annick Mattighello est présidente de l'agence de développement et d'urbanisme de la Sambre depuis fin 2008. « Je suis entrée au C.A. dans les années 1990, en tant que conseillère régionale mandatée. J'ai découvert un lieu idéal pour rêver l'avenir. Et j'avais vraiment envie de m'y impliquer davantage ».

Le « plaisir » ici, c'est par exemple de conjuguer réactivité et anticipation. « L'agence a cette capacité depuis longtemps. Elle vient encore de la manifester à propos du programme de requalification des quartiers anciens. Si de jeunes urbanistes de chez nous ne s'étaient pas saisis de l'affaire, alors que les services de l'Etat nous décourageaient plutôt, nous serions passés à côté ». Finalement, le territoire a décroché une enveloppe de 1,5 à 2 millions d'euros, qui lui permettra de préciser son projet. Ce n'est pas grand-chose, jugeront cer-

PORTRAIT\_NATHAN STARKMAN

## NATHAN STARKMAN L'INNOVATION, MÉTIER DES AGENCES

Après une longue carrière parisienne, Nathan Starkman a posé ses valises à Lille-Métropole. Il y dirige l'agence d'urbanisme, avec le souci constant d'adéquation aux besoins de ce territoire « remuant ».



DR

Autour de Nathan Starkman, ce soir de février, la ville clignote et scintille. Par les baies vitrées de l'agence de développement et d'urbanisme de Lille-Métropole, on perçoit les palpitations d'Euralille et de la capitale régionale ; on imagine les lumières de Roubaix, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq... « Il y a des projets partout dans ce territoire », se réjouit l'urbaniste. « Au point que se pose régulièrement la question de leur organisation. Où l'action publique doit-elle s'investir en priorité, dans l'espace et dans le temps ? ». Et quel peut être l'apport de l'agence ? « Elle doit montrer, produire des études qui vont au-delà des certitudes communément admises », répond son directeur général. « Elle peut aussi proposer et fournir des lectures critiques ». Nathan Starkman a pris pied dans la métropole lilloise en 2000. Il venait de passer un quart de siècle à l'Apur (Atelier parisien d'urbanisme), dix ans à sa tête, et son travail avait été couronné, en 1999, par l'attribution du Grand prix de l'urbanisme. Pourtant,

sur ces terres nordistes en mutation, aux problématiques très spécifiques, il avoue avoir encore appris. « L'agence de Lille-Métropole évolue dans un environnement moins codifié, plus ouvert, que celle de Paris. Il y a une sorte de militantisme territorial, ici, qui fait que l'on accepte de s'asseoir autour d'une table et de parler de développement, même si on n'est pas d'accord. Notre travail se situe très en amont des aménagements et des réalisations, au cœur des partenariats entre les grands acteurs ».

Ainsi l'agence a-t-elle accompagné la formalisation de la coopération transfrontalière avec la Belgique. Ainsi anime-t-elle une conférence permanente de l'urbanisme commercial ou encore l'aire de coopération métropolitaine, qui rassemble vingt-trois entités autour de Lille. En veillant à ne pas trop s'attacher à ses « bébés », indique son directeur. « Qu'une agence joue le rôle de couveuse, oui, mais je ne suis pas sûr qu'elle doive porter durablement des structures. Nous devons rester

dans l'innovation, être capables de glisser d'une utilité à une autre, d'autant que les collectivités, autour de nous, se renforcent et s'outillent. Le prochain programme local de l'habitat de Lille-Métropole, par exemple, c'est la communauté urbaine qui l'établira ».

Pour autant, l'ADU ne déserte pas le champ de la planification. Dix ans après avoir opéré une révision de SDAU dans un temps record, Nathan Starkman et son équipe vont conduire l'élaboration du Scot de l'arrondissement. Avec quelques enjeux majeurs dans le viseur, comme les déplacements ou le logement, et une inconnue démographique de taille. « Par dessus-tout, il s'agit de construire et d'asseoir l'attractivité, interne et externe, de ce territoire », explique l'expert. Et son regard en pétille...

(BV)